

## EMPLOYEURS, SALARIÉS, REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

OUTILS POUR INTÉGRER LA SANTÉ AU TRAVAIL  
LORS DE LA CONTINUITÉ ET/OU LA REPRISE  
D'ACTIVITÉ

### Qu'est ce que le risque psychosocial ?



Ce document est un extrait du guide  
**Employeurs, salariés, représentants du personnel :**  
outils pour intégrer la santé au travail lors de la continuité et/ou la reprise d'activité  
[Cliquez ici pour consulter le guide dans son intégralité](#)

## 2. QU'EST-CE QUE LE RISQUE PSYCHOSOCIAL ?

Lorsque la période de déconfinement sera amorcée, le cours de la vie va reprendre, et cela de façon très progressive et hétérogène suivant les personnes et les entreprises.

Fin du confinement ≠ Fin de la crise



**La crise actuelle n'est plus seulement sanitaire.**

**Pour les entreprises, la crise est également devenue économique et psychosociale.**

### a. Définition

**Une crise psychosociale** correspond à l'accumulation critique de situations difficiles qui envahissent profondément un collectif de travail et mettent en danger la santé des personnes et la pérennité de l'entreprise<sup>1</sup>.

Pour les entreprises et leurs salariés, ces difficultés sont notamment liées :

- **À la crise sanitaire en tant que telle** (décès d'un collaborateur, peur collective d'être contaminé au sein de l'entreprise, absentéisme, *turnover*, etc.)
- **Aux difficultés des entreprises à maintenir leur plan de continuité d'activité** du fait du confinement national et international (difficulté d'approvisionnement ou de livraison des matières premières, baisse de la production, baisse du chiffre d'affaires, recours au chômage partiel, fermeture totale des entreprises, etc.)
- **À des problématiques professionnelles dévoilées ou exacerbées** par le travail à distance, l'activité partielle et/ou les réorganisations rapides au sein des entreprises :
  - isolement des télétravailleurs, violences externes, conflits éthiques, exigences émotionnelles, absence de soutien, manque de moyens matériel et humain, manque de communication, insécurité de l'emploi, peu ou pas d'accompagnement aux changements, etc. ;
  - non maîtrise des outils numériques par les travailleurs.
- **À des situations personnelles complexifiées** par la période de confinement et la baisse généralisée d'activité (fragilité de l'état de santé, difficultés financières, difficultés de déplacements avec les transports en commun, enfants à charge à s'occuper, isolement géographique/zone blanche, violences intra familiales, etc.).

---

<sup>1</sup> Matthieu POIROT, Psychologue et Docteur en sciences de gestion, 2016

## b. La crise sanitaire : une transition de vie et de carrière

### Période de crise COVID-19 Une transition de vie et de carrière pas comme les autres !

Le déconfinement est une **période fragile de transition** : sortis (ou presque) de l'urgence sanitaire, la réflexion est désormais centrée sur la gestion des conséquences de cette pandémie et la reconstruction des entreprises au long court.



**La reprise d'activité** peut faire réapparaître des problématiques d'avant crise, de façon plus vigoureuse.

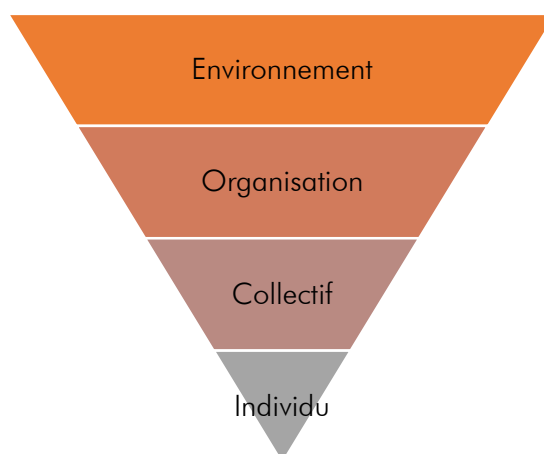
Et cela, alors même que les craintes qu'une nouvelle épidémie survienne sont toujours présentes et prêtes à se réveiller au moindre signe/symptôme.

Un « **avant** », un « **pendant** » et un « **après** » évènement COVID-19.

A l'instar d'autres évènements de notre vie personnelle et professionnelle (*exemples* : *primo insertion professionnelle, reconversion professionnelle, passage à la retraite, avoir son premier enfant, etc.*), nous vivons dans cette crise actuelle des moments difficiles qui marquent nos parcours de vie et nos carrières professionnelles.

**Ainsi, les bouleversements et les effets psychologiques qui ont lieu pendant et après une crise psychosociale sont nombreux.**

**Ils évoluent au fur et à mesure du temps, à quatre niveaux !**



**Prévenir les effets de cette crise psychosociale** consiste déjà à adopter une attitude qui tienne compte des évènements qui ont eu lieu pendant cette période de crise.

Ne pas minimiser, ironiser ou faire comme si rien ne s'était passé !

Ce document est un extrait du guide  
**Employeurs, salariés, représentants du personnel :**  
outils pour intégrer la santé au travail lors de la continuité et/ou  
la reprise d'activité  
[Cliquez ici pour consulter le guide dans son intégralité](#)

#### Contributeurs

Catherine BARAT (hygiéniste industrielle, Présanse Pays-de-la-Loire)

Manuella BERGER (technicienne hygiène et sécurité, ST 72)

Émilie BOUVET (technicienne hygiène et sécurité, ST 72)

Magali MANZANO (psychologue du travail, ST 72)

Mariangela LECHALLIER (ingénieur hygiène et sécurité, ST 72)

Eric PORTANGUEN (ingénieur hygiène et sécurité, ST 72)

Christelle TARDIEU (psychologue du travail, ST 72).



RÉSEAU  
**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

---

9, rue Arnold Dolmetsch  
72 021 Le Mans Cedex 2  
Tél: 02 43 74 04 04  
contact@st72.org

---